

# CONTRAT DE FILIÈRE LIVRE 2024-2026

## Dispositif « Maisons d'édition »

### COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE

*Pièces à fournir pour l'ensemble des volets :*

- Présentation/s argumentée/s du/des volet/s déposé/s ;
- Plan/s de financement du/des volet/s déposé/s ;
- Devis sur lesquels portent la/les demandes ;
- Les comptes annuels des deux derniers exercices comptables clôturés (bilans, comptes de résultat, annexes) ;
- Extrait KBIS ou avis de situation SIRENE datant de moins de 3 mois ;
- RIB des éditions ;
- Statuts des éditions, à jour des dernières modifications ;
- Un contrat d'édition signé avec un auteur, datant de moins de 6 mois ;
- En cas de littérature traduite, un contrat de traduction signé datant de moins de 6 mois ;
- Un exemple de reddition des comptes ;
- Attestation sur l'honneur de respect de la Convention collective nationale de l'édition ;
- Attestation de régularité fiscale datant de moins de 3 mois ;
- Attestation de régularité sociale (URSSAF) datant de moins de 3 mois ;
- Pour les éditeurs ayant déjà bénéficié d'une aide dans le cadre du Contrat de filière, merci de transmettre un bilan à date des projets réalisés dans le cadre de votre dernière subvention.

### PIÈCES COMPLÉMENTAIRES SELON LA NATURE DU/DES PROJET/S DÉPOSÉS

#### **Volet 1/ Développement commercial et communication**

- Programme de surdiffusion ;
- Programme de mobilité en salons sur 12 mois (année civile ou glissante), accompagné des factures des éditions précédentes ;
- Plan de communication/plan média ;
- Programme de tournées d'auteurs sur 12 mois (année civile ou glissante), en précisant les noms des auteurs ainsi que les librairies et bibliothèques concernées ;

#### **Volet 2.1/ Emploi**

- Compte de résultat prévisionnel à 3 ans, incluant l'aide sollicitée ;
- La fiche de poste ;
- CV de la personne envisagée pour le recrutement ;
- Contrat de CDI (projet puis version définitive et signée) ;
- Le contrat de travail, ou d'alternance, préexistant signé par les deux parties dans le cas d'une transformation d'alternance en CDI ou de CDD en CDI.

### Volet 2.3/ Reprise d'une maison, rachat de catalogue

- Compte de résultat prévisionnel à 3 ans, incluant l'aide sollicitée ;
- Plan de trésorerie mensuelle sur 12 mois, à compter du 1<sup>er</sup> mois de l'exercice en cours, incluant les aides sollicités et les premières échéances de remboursement ;
- Le projet de contrat.

### Volet 2.4/ Diffusion et distribution

- Compte de résultat prévisionnel à 3 ans, incluant l'aide sollicitée ;
- Plan de trésorerie mensuelle sur 12 mois, à compter du 1<sup>er</sup> mois de l'exercice en cours, incluant les aides sollicités et les premières échéances de remboursement ;
- État des ventes ;
- Inventaire ;
- Précédent contrat de diffusion et projet de nouveau contrat le cas échéant.

### Volet 3/ Politique éditoriale

- Le compte d'exploitation prévisionnel du programme éditorial (cf. modèle)

**RAPPEL : aucun devis n'est à transmettre dans le cadre d'un projet relevant du programme annuel de nouveautés, réimpressions, rééditions.**

**Tout document susceptible à une meilleure compréhension du dossier pourra être demandé par le comité technique. En cas d'attribution d'une subvention, le financeur peut être amené à demander des documents complémentaires.**

### MODALITÉS DE DÉPÔT

Le dépôt de dossier se fait intégralement sur la plateforme **Limesurvey** – le lien de connexion vous sera transmis après réalisation de l'entretien préalable et/ou la validation par les financeurs de votre dépôt d'une demande de subvention.

### CALENDRIER DES APPELS À PROJETS 2024

1<sup>er</sup> appel à projets, date limite de dépôt des dossiers : **lundi 4 mars 2024**

2<sup>e</sup> appel à projets, date limite de dépôt des dossiers : **lundi 2 septembre 2024**

### CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Structure	Départements	Contacts	Mails
DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	Drôme (26) Isère (38) Savoie (73)	Anne-Marie BOYER	<a href="mailto:anne-marie.boyer@culture.gouv.fr">anne-marie.boyer@culture.gouv.fr</a>
	Ain (1) Rhône (69) Métropole de Lyon (69M) Haute-Savoie (74)	Arrivée d'une nouvelle conseillère au 1 <sup>er</sup> mars 2024	<a href="mailto:drac.ara-ll@culture.gouv.fr">drac.ara-ll@culture.gouv.fr</a>

	Allier (03) Ardèche (07) Cantal (15) Loire (42) Haute-Loire (43) Puy-de-Dôme (63)	Nicolas DOUEZ	<a href="mailto:nicolas.douez@culture.gouv.fr">nicolas.douez@culture.gouv.fr</a>
<b>Région Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>Tous les départements</b>	Julien GUILLOT	<a href="mailto:julien.guillot@auvergnerhonealpes.fr">julien.guillot@auvergnerhonealpes.fr</a>
<b>Association Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture</b>	<b>Tous les départements</b>	Pole Économie du Livre	<a href="mailto:pole.economie@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org">pole.economie@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org</a>